

Client n° 688288

N°TVA:

EI CLAUDIO RAFAEL
2 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS-SUR-CERE



AVOIR n° 09846804 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 41 34 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° R4941129 DU 16/12/25 SUR BON R4941102 AG. MALEMORT								
210394.01	BLOC BETON POTEAU 500/200/200 3PB60	-40	U		0,69	-27,60		
	dont Eco-Contribution					(-0,40)		
AVOIR N° R4941130 DU 16/12/25 SUR BON 24942993 AG. MALEMORT								
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40	-70	U		0,69	-48,30		
	dont Eco-Contribution					(-0,70)		
AVOIR N° R4941131 DU 16/12/25 SUR BON R4941089 AG. MALEMORT								
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40	-140	U		0,69	-96,60		
	dont Eco-Contribution					(-1,40)		
AVOIR N° R4941232 DU 19/12/25 SUR BON R4941196 AG. MALEMORT								
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40	-20	U		0,69	-13,80		
	dont Eco-Contribution					(-0,20)		
	Total Eco-Contribution					(-2,70)		
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i>								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-186,30	20,00% -37,26	-223,56	31/01/26	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 5

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825

756 ON

Client n° 688288

N°TVA:

EI CLAUDIO RAFAEL
2 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS-SUR-CERE



FACTURE n° 09846803 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 41 34 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40	330	U		0,69	227,70		
	dont Eco-Contribution					(3,30)		
210394.01	BLOC BETON POTEAU 500/200/200 3PB60	40	U		0,69	27,60		
	dont Eco-Contribution					(0,40)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(14,36)		
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i> CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
1.942,73	20,00% 388,55	2.331,28	31/01/26	L.C.R.	17807 00815 65621111436 19

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 688288

N°TVA:

EI CLAUDIO RAFAEL
2 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS-SUR-CERE



FACTURE n° 09846803 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 41 34 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
210394.01	BLOC BETON POTEAU 500/200/200 3PB60 dont Eco-Contribution	40	U		0,69	27,60 (0,40)		
657426.01	SABLE ALL.0/3R.LAVE -GD 0.50	1	GD		28,27	28,27		
313375.01	CHEVILLE METAL CL.CR.4/32 (100)EDIA dont Eco-Contribution	1	U		18,69	18,69 (0,02)		
BON N° R4941196 DU 17/12/25 ENLEVE AG. MALEMORT Signé par RAFAEL								
548608.02	SAPIN FRANCE CL2J 75/225- 6,00 dont Eco-Contribution	18	ML		7,22	129,96 (1,08)		
230593.02	SAPIN FRANCE CL2J 63/ 75- 4,00 dont Eco-Contribution	16	ML		2,39	38,24 (0,32)		
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40 dont Eco-Contribution	20	U		0,69	13,80 (0,20)		
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG dont Eco-Contribution	4	U		7,60	30,40 (0,80)		
BON N° 24943132 DU 18/12/25 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS Signé par RAFAEL								
416013.01	FONDATION 15/35-6D 8 E40 ARMATURE dont Eco-Contribution	66	ML		4,33	285,78 (0,11)		
BON N° 24943133 DU 18/12/25 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS Signé par RAFAEL								
156.01	FER TOR HLE D10 BARRE 6ML B500B dont Eco-Contribution	60	ML		0,68	40,80 (0,10)		
283089.01	BATTERIE BL1850B 18V 5A 197280-8	3	U		100,41	301,23		
BON N° R4941233 DU 19/12/25 ENLEVE AG. MALEMORT Signé par CLAUDIO								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i>								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Page 3

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 688288

N°TVA:

EI CLAUDIO RAFAEL
2 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS-SUR-CERE



FACTURE n° 09846803 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 41 34 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
665185.01	DISQUE TRONC.INOX XT38 125/1	10	U		1,92	19,20		
BON N° 24942830 DU 4/12/25 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS Signé par RAFAEL								
307633.01	SABLE SABLAGE 2 -SAC 25KG	12	U		5,00	60,00		
BON N° R4941089 DU 12/12/25 ENLEVE AG. MALEMORT Signé par RAFAEL								
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40	140	U		0,69	96,60		
	dont Eco-Contribution					(1,40)		
138756.01	PALETTE OBRA	1	U		23,00	23,00		
BON N° R4941090 DU 12/12/25 ENLEVE AG. MALEMORT Signé par RAFAEL								
597203.01	PORTE MINE LYRA DRY	1	U		7,84	7,84		
848393.01	ETUI MINES LYRA DRY BASIQUES (12)	1	U		5,45	5,45		
BON N° 24942993 DU 12/12/25 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS Signé par RAFAEL								
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40	70	U		0,69	48,30		
	dont Eco-Contribution					(0,70)		
138756.01	PALETTE OBRA	1	U		23,00	23,00		
142.01	EPINGLE CHAINAGE 4/10-2D10 E40	18	ML		1,88	33,84		
	dont Eco-Contribution					(0,03)		
101469.01	POTEAU 10/10-4D10 HA5-3,00M ARMAT.	6	ML		4,71	28,26		
	dont Eco-Contribution					(0,02)		
BON N° R4941102 DU 15/12/25 ENLEVE AG. MALEMORT Signé par RAFAEL								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.